

Réunion parents – Comcom de Ribeauvillé

Présence de Mme Mauricette Stoquert (adjointe au maire pour l'enfance et la jeunesse), Mme Marie-Paule Thomas (service petite enfance), M. Claude Arnoux (Directeur des Services), M. David Bardin (responsable du périscolaire de Ribeauvillé), Mme Mélanie Grathwohl (FCPE) et M. Julien Fijeau (FCPE)

Au cours de cet entretien, plusieurs sujets ont été abordés :

- **Périscolaire** : la somme de 5 euros ne sera réclamée aux parents que si le contrat horaire est modifié en augmentant ou en diminuant le volume horaire de mise au périscolaire. Ainsi des changements sont possibles mais le temps total de garde doit rester le même ou très proche. Il nous a été précisé qu'aucune famille n'est mise de côté pour le moment. Dès que les horaires sont clarifiés, tous les dossiers seront régularisés.
- **TAP** : l'organisation actuelle sur un après-midi donne plutôt satisfaction malgré une certaine complexité dans la gestion humaine. Une organisation sur 3 fois une heure amènerait une offre plus pauvre en termes d'activités proposées. Cela serait évidemment sous condition d'une modification des rythmes scolaires (horaires de l'école).
- **Piscine** : les cartes nominatives sont conservées, nous attirons toutefois l'attention de la Com-com sur le fait que cela est financièrement lourd pour une famille. Un dispositif de paiement mensuel est à l'étude et sera proposé vraisemblablement pour la rentrée 2017-2018 avec un tarif plus intéressant. A suivre.
- **Périscolaire, temps de midi** : nous avons abordé les retours de plusieurs parents concernant des punitions collectives ou des privations de dessert notamment. D'après David, les personnes à l'origine de ces punitions se sont vues rappeler à l'ordre et cela ne doit plus se faire. Les services ont été réorganisés pour optimiser les temps de repas, des efforts sont encore à apporter pour que les enfants puissent finir leur repas. Il est difficile de s'adapter au rythme de tous les enfants car le service se fait à table et pas sur plateau. Les activités de midi ont des places limitées, ainsi la priorité est donnée aux enfants inscrits à l'année, c'est pourquoi les enfants inscrits en occasionnel ne peuvent pas forcément y participer.

Le système de punition appelé « postage », qui consiste à noter le problème qu'a posé l'enfant pour éviter de réagir à chaud, a permis de résoudre certaines situations et d'apaiser les relations entre les animateurs et les enfants.

Par ailleurs, David est tout à fait prêt à participer au conseil d'école pour y représenter le périscolaire.

Les parents d'élèves FCPE élus au conseil d'école de Ribeauvillé.
Contact : fcperibeauville@free.fr

